

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 FEVRIER 2020**

**Délibération**  
n° 2020.02.040.B

**Demande de  
subvention auprès de  
la Région Nouvelle-  
Aquitaine au titre de  
l'animation du PLIE  
2020**

**LE VINGT FEVRIER DEUX MILLE VINGT à 17h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 février 2020**

**Secrétaire de séance** : Gérard ROY

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

Michel ANDRIEUX à Roland VEAUX

**Excusé(s)** :

Michel ANDRIEUX, Guy ETIENNE, Jeanne FILLoux, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, François NEBOUT

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 FEVRIER 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.02.040.B**

EMPLOI

Rapporteur : Madame PIERRE

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE AU TITRE DE L'ANIMATION DU PLIE 2020**

En 2018, GrandAngoulême et ses partenaires (Etat, Département, Pôle Emploi) ont décidé de poursuivre leur partenariat dans le cadre d'un nouveau protocole de Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) pour la période 2018-2020. L'objectif est de mettre en place des actions d'accompagnement renforcé à destination de demandeurs d'emploi en grande difficulté et de favoriser leur accès à un emploi durable. Ces actions sont cofinancées par l'agglomération et le département de la Charente en sa qualité d'organisme intermédiaire chargé de la gestion des crédits du Fonds social européen (FSE) en Charente.

L'agglomération assure l'animation et la coordination du PLIE sur son territoire et poursuit, à ce titre, son action en matière d'orientation, de formation et d'emploi en proposant notamment :

- L'accompagnement des demandeurs d'emploi les plus vulnérables pour saisir les opportunités de formation et de qualification,
- L'accompagnement des entreprises qui peinent à recruter,
- La coordination des acteurs et des dispositifs

A ce titre, une subvention sera sollicitée auprès de la région Nouvelle-Aquitaine afin d'inscrire l'action d'animation du PLIE dans le plan d'actions PLIE 2020.

Les dépenses sont constituées des salaires de l'équipe d'animation du PLIE ainsi que des coûts d'accès à la base de données ABCViesion. Ces dépenses prévisionnelles s'élèvent à 48 805 € pour l'année 2020.

Le financement sollicité auprès de la région Nouvelle-Aquitaine représente 48% des coûts du projet, soit 23 455 €.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le projet animation PLIE 2020 et son plan de financement

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à déposer le dossier auprès du service instructeur et à signer les conventions et avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Recu à la Préfecture de la Charente le :**

**27 février 2020**

**Affiché le :**

**27 février 2020**